Association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

LA VOIX DU PATRIMOINE DE SIENNE

Septembre 2016

N° 110

N° ISSN : 1954-9652

Dans ce numéro :

L'église de Beslon touchée par la tempête.	*1*
Bilan des journées européennes du patrimoine pour Villedieu-intercom.	*2, 11*
Bilan des journées européennes du patrimoine pour Gavray	*3, 9*
Eco-veille de la randonnée à Percy	*4, 8, 10*
Le 1er maire de Pont-Flambart et l'histoire de l'église	*5, 7, 12*
Hambye: quelques lignes à propos d'un dais	*6*

L'histoire ne peut se construire qu'à partir d'une documentation solide, vécue ou attestée par des authentiques. Pensez à nous si vous détenez des archives ! Ce sont des outils précieux et indispensables pour la mémoire.

SAUVEGARDE ASVPVS PATRIMOINE VALORISATION VAL DE SIENNE
GAVRAY PERCY
VILLEDIEU-LES-POÊLES

L'église de Beslon touchée par la tempête

Je suis allé voir l'église de Beslon le vendredi 16 soit deux jours après le violent coup de vent de la nuit du 14 septembre 2016 qui sur les une heure du matin nous réveilla. Des vents qui tournoyaient dans tous les sens accompagnés d'une pluie battante. L'effet était inquiétant. C'est sans aucun doute l'édifice qui trinqua le plus avec ses verrières éclatées ou boursoufflées par la poussée des vents. Quatre vitraux sont éclatés : Sainte Thérèse d'Avila, Sainte famille, Assomption de la Vierge, le couronnement de la Vierge et la grisaille sous la tour-clocher et ceux du sacrement de l'extrême onction de l'Ordre sont boursouflés , leur ossature poussée sans pour autant se rompre.

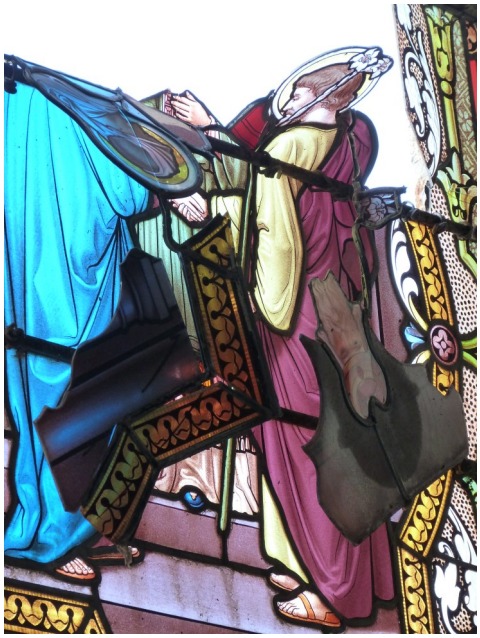

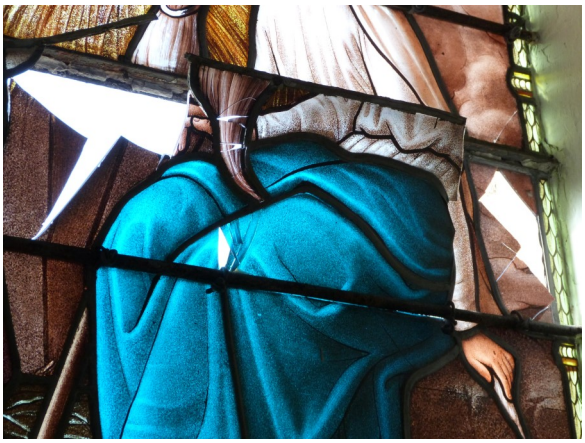

Le choc est impressionnant avec des pans de verrières qui ne contiennent que par l'ossature de quelques filets de plomb .

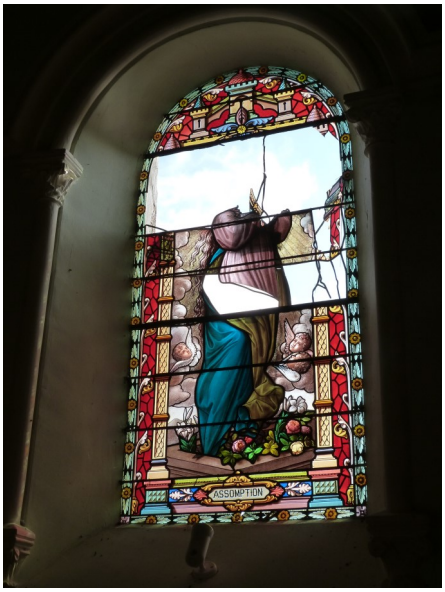

J'ai constaté quelques désordres à la toiture et deux tombeaux renversés.

Bilan des journées européennes du patrimoine

Villedieu intercom avait demandé la contribution de l'association dans la préparation d'un circuit intitulé « les nuits du patrimoine » en autocar qui se déroulerait en deux

sorties distinctes le vendredi 16 et le samedi 17 septembre 2016. L'office de tourisme de Villedieu-intercom assurait, quant à lui, toute la partie non négligeable, des réservations, de l'apéritif. Le départ était fixé à 18 heures . Un premier arrêt avait lieu à l'église Saint Pierre de Boisyvon où chacun put entrevoir la richesse mobilière de cette église de l'avranchin. Un deuxième arrêt était prévu au château-mairie-école de Montbray suivi d'un repas pique-nique dans la salle polyvalente de la commune mise à notre disposition et enfin un troisième arrêt (avec une heure de retard le premier soir) au moulin de Guériant à Sainte-Cécile propriété de des enfants de monsieur et madame Hervy. Des jeux de lumière savamment mis en place permirent aux 33 participants de profiter de cette ambiance si particulière où s'animaient des pièces de meunerie mues par la force hydraulique. Bonne ambiance, bonne participation, expérience à renouveler sur d'autres sites. Le thème national s'accordait bien aux lieux visités puisqu'il s'agissait d'évoquer la citoyenneté. Le comportement citoyen dans la conservation et la valorisation du patrimoine religieux de la commune et l'occasion unique d'évoquer cette utilisation des églises. La vie citoyenne dans un édifice destiné à l'origine au pouvoir royal puisque le siège de la baronnie de Montbray se trouvait au château dudit lieu et aussi l'occasion de parler de l'éducation, une des priorités de la nation et des comportements citoyens de ceux qui gèrent la commune pour le bien commun. Le moulin, un espace de propriété privée était aussi à

sa façon un lieu où s'exprimait la citoyenneté du meunier dans l'objectif commun

Bilan des journées européennes du patrimoine à Gavray

9 personnes ont participé au circuit proposé sur le thème des services publics à Gavray. Le Conseil municipal de Gavray, en écho à la lettre préfectorale du 28 mars 1934 tint le 5 avril 1934 à exprimer sa reconnaissance envers la loi sur les libertés communales du 5 avril 1884 et en commémore le cinquantenaire à la date, jour pour jour de l'application de la loi « ***qui est considérée comme la charte des libertés communales. Le texte de loi a été plusieurs fois modifié sans porter atteinte aux principaux acquis et il est à souhaiter que l'évolution des mentalités continue pour le développement des libertés communales*** ». Cette autonomie va se compléter par les lois de décentralisation de 1991 qui vont libérer les collectivités locales. Je cite : ***« Le citoyen, c'est celui qui participe de son plein gré à la vie de la cité. Il partage avec ses concitoyens le pouvoir de faire la loi, le pouvoir d'élire et, le cas échéant, d'être élu. Si tu fais la loi, il est normal que tu lui obéisses. Ça s'appelle le civisme »*** (Régis Debray, 1998). Le mot de citoyen s'est opposé à la Révolution française à celui de sujet sous l'Ancien régime. Il désigne tout individu sans conditions de rang social, de couleur, de hiérarchie. La citoyenneté est l'état ou la qualité de citoyen. Elle permet à un individu sous ce statut juridique d'être reconnu comme citoyen. La citoyenneté donne accès à l'ensemble des droits politique tout en créant des devoirs permettant de participer à la vie civique. Dans une société démocratique est aussi l'une des composantes du lien social par l'égalité. La conscience citoyenne c'est : parler, réfléchir, dénoncer et agir. « Ici on s'honore du titre de citoyen ». Autre exemple de comportement citoyen « **les lanceurs d'alerte** » qui en traduction littérale désigne celui qui siffle. Le frontispice de nombreuses mairies affiche **« liberté-égalité-fraternité ».**

Il s'agissait à Gavray de faire découvrir la mairie de Gavray et sa salle des mariages.

Le conseil municipal de Gavray décide dans sa réunion du 8 septembre 1839 de faire l'acquisition des bâtiments et dépendances connus sous le nom de la maison de l'ancien vicomte, lequel n'était autre que Jean-Jacques-Nicolas Guischard. Cet avocat, lieutenant de police à Gavray, originaire de Ver, obtient sa charge vicomtale en 1764. Ces bâtiments appartenaient à Jean Blaizot, qui les avait acquis des biens nationaux. Ce sera sa veuve, Louise-Angélique Heu, demeurant à Saint-Servan, près de Saint-Malo, qui cèdera ces immeubles se consistant : au rez-de-chaussée d'une vaste cuisine avec cabinet, corridor, grand et bel escalier, salon de compagnie, office, deux autres salles et deux autres cabinets ; et à l'étage : sept chambres, dont une à l'alcôve, cabinet et vastes greniers au-dessus. Un autre corps de bâtiment avec deux écuries, cave et enfin un troisième bâtiment occupé par le sieur François Daveney, fermier.

Le groupe s'attarda aux « Mariannes » où l'animateur avait fait des clichés des effigies en mairie. La Marianne de Percy fut très appréciée. Cette figure allégorique de la liberté puis de la République prit naissance au 18e siècle sous les traits d'une déesse antique et

Les symboles de Marianne :	
Le bonnet phrygien	La liberté
La couronne	Le pouvoir
Le sein nu	Le symbole nourricier et L'émancipation
La cuirasse	L'invincibilité
La gueule ou les pattes de lion	Le courage et la force du peuple
L'étoile	La lumière
Le triangle	L'égalité
Les chaînes brisées	La liberté

Eco-veille de la randonnée pédestre à Percy

Eco veille de la boucle n° 1des itinéraires de randonnées de Percy-en-Normandie

Date : dimanche 25 septembre 2016.

Heure : 9 heures.

Distance : 8 km.

Nombre de participants : 15

Météorologie : temps variable, ensoleillé puis se couvrant avec quelques fines gouttes le dernier kilomètre (sans aucune conséquence).

Départ de la place du champ de foire.

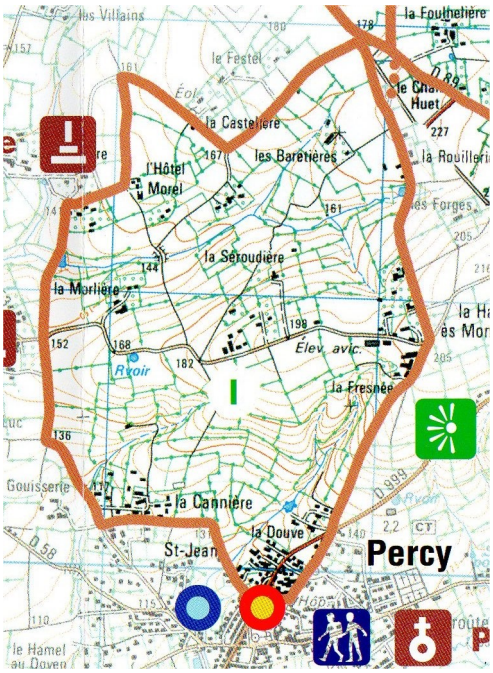

Toilettes publiques au-dessus du bureau de poste.

Nous sommes au cœur du bourg de Percy, avec pour environnement, l'église et la mairie qui se trouve de profil. Nous empruntons le passage clouté devant la boulangerie, tournons à droite, arrivés au rond-point remontons légèrement la rue principale jusqu'au passage clouté. Nous traversons la rue principale et redescendons pour tourner à droite sur la route de Sourdeval-les-Bois. Nous tournons ensuite à droite rue de la source puis à gauche, rue Emile Lebrun et après le numéro 14 de cette rue, tournons à droite pour entrer dans un chemin de terre taluté, localement appelé le « chemin de la mort » qui fut à la fois un refuge des percyais pendant la bataille de la fin juillet et premiers jours d'août 1944 et leur tombe.

Ce court tronçon de chemin creux, qui conduit jusqu'à la Cannière, est plaisant en cette saison de fin d'été. De nombreuses fougères s'y développent sur les talus dont les rhizomes de polypodes communs sont appelés réglisses des bois. Nous découvrons en face de nous au croisement les vestiges d'une boulangerie domestique aux murs de masse et à l'assise de pierre. Juste à ses côtés un if se développe au lieu d'autres espèces. Nous tournons à gauche et empruntons cette petite route goudronnée où il est possible de découvrir un habitat traditionnel, telle cette demeure dont le linteau de porte est millésimé de 1815. Nous atteignons un autre croisement et nous tournons à droite. En face de nous, dans la prairie, une élévation de terre est l'un des derniers vestiges du tronçon de voie de chemin de fer d'intérêt local qui reliait Saint-Lô à Granville via Condé-sur-Vire, Tessy-sur-Vire, Montabot, Percy, Hambye, Saint-Denis-le-Gast, Gavray, Bréhal. Nous apercevons une autre demeure traditionnelle sur notre droite au linteau de porte dédicacé de l'année 1874. En fond de vallée, de part et d'autre d'un ru de belles prairies humides et plus loin, au sommet, au lieu-dit de la Norgère, deux stèles à la dédicace identique signée Edouard Hurel, se dressent, la première en granit poli et la deuxième fixée sur une haute stèle de grès. Elles ont été dressées en mémoire des combats livrés sur cette crête du 29 juillet au 1er août 1944 entre les forces allemandes et américaines. Plus bas, nous atteignons un croisement entre la D 453 et la D 258, le traversons et continuons tout droit en direction de la Henrière. Une autre boulangerie domestique dresse sa silhouette à ce carrefour. Celle-ci a été conçue en argile extraite à proximité, elle en porte même la signature par la couleur de la terre employée.

Nous descendons vers un fond de vallon où l'on découvre une belle liane de Morelle

(Solarum dulcamara, douce-amère) avec ses baies vertes et rouges, très toxique mais tellement belle. Nous apercevons à l'intersection suivante, la margelle de pierre tronconique du puits, et la stèle de la Henrière (Hamel Bouteiller) où vécut la bienheureuse sœur Marthe de l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Nous empruntons la voie à droite en direction de l'Hôtel Morel.

Notre itinéraire comparé au plan publié se modifie puisque le chemin de l'Hôtel Morel, initialement retenu, n'existe plus. *Il est toujours nécessaire de repérer les boucles avant de recevoir les*

Chemin creux de terre très apprécié

Le premier maire de Pont-Flambart

Et oui ! La réforme administrative visant à supprimer et à réunir un certain nombre de collectivités s'est peu à peu précisée et le Pont-Flambart eut bien une existence légale de commune. Chacun aura remarqué que Saint-Denis-le-Gast fut pendant quelques années un chef-lieu de canton avant d'être fusionné à celui de Gavray. La question paroissiale du Pont-Flambart avait été tranchée au spirituel par le rattachement de la communauté paroissiale à celle de Lengronne ce qui valut très rapidement de supprimer l'église locale et son cimetière. Voici la restitution de cette lettre en français d'aujourd'hui. Le document est conservé dans le dossier paroissial de Pont-Flambart, annexe de Lengronne.

« Du canton de Saint-Denis-le-Gast.

Commune de Pont-Flambart

District de Coutances

Du premier août 1793 de la République française devant nous agent militaire nommé provisoirement par le district de Coutances par les citoyens administrateurs du même district en vertu d'une commission en date du six juin dernier concernant la levée ordonnée par l'arrêté du département de la Manche en date du 29 mai dernier pour l'armée des côtes de Cherbourg se sont présentés les officiers municipaux de la commune de Pont Flambart lesquels nous ont présenté le citoyen ci-après nommé inscrit volontairement le 25 juin dernier.

Le citoyen Jean Baptiste Lechevallier, fils Jean, teinturier, natif de Villedieu, demeurant à Montpinchon, dix-sept ans, taille de quatre pieds dix pouces, cheveux et sourcils châtain, yeux gris et couverts, visage plein et coloré, marqué d'un signe à la joue gauche, nez court, bouche petite, et lèvre avancée, menton étroit et relevé, front bas et couvert, marqué d'un signe au front. Lequel ne pourra être reçu pour la commune de Pont-Flambart que (si) la commune de Montpinchon n'est satisfait pour son contingent. Au surplus, nous l'avons trouvé capable de servir la patrie. Le présent extrait conforme au registre délivré aux officiers municipaux de ladite commune par moi soussigné ce dit jour que dessus signé Vieille. Le présent délivré et certifié conforme ce 24 septembre 1793 l'an 2e de la République française. F. Aubert, maire ».

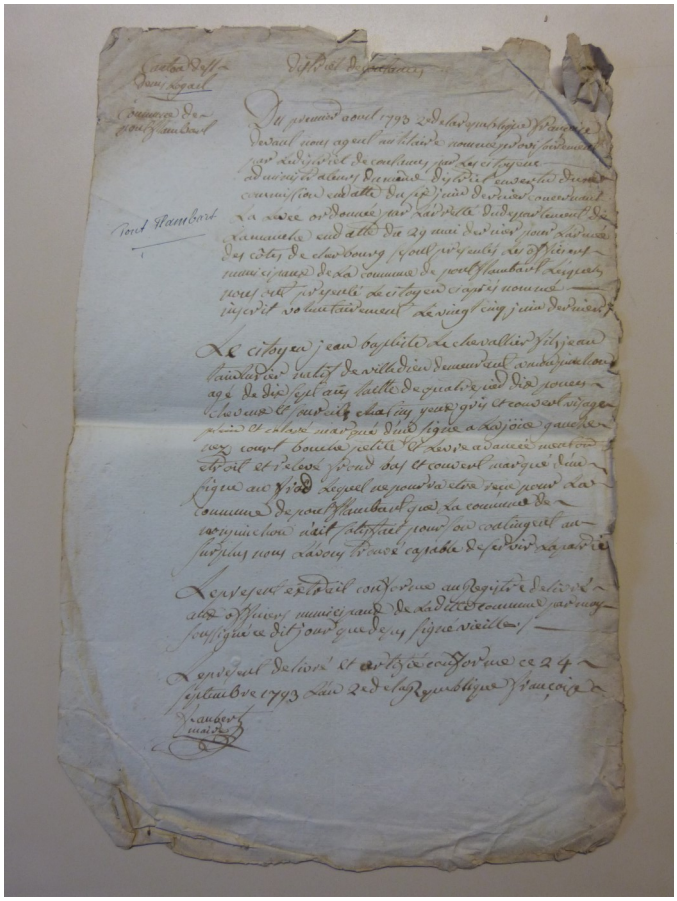

C'est une occasion de revenir sur cette histoire. Le village de la chapelle de Pont Flambart plus usité sous la formule de village de la chapelle correspond à l'agglomération de cette ancienne paroisse.

Le presbytère fut entièrement reconstruit par le sieur Larue architecte. L'adjudication passa le 03 décembre 1788 pour 4270 livres. Le seigneur était François Guischard, vicomte de Gavray, demeurant au fief de la chapelle.

Elle relevait sous l'ancien régime de l'archidiaconné de la Chrétienté et du doyenné de Cérences. L'abbé et les religieux de l'abbaye de Hambye en assuraient le patronage et présentaient à la cure.

Un acte de l'abbaye de Hambye précise en 1310 qu'il y a sur la paroisse le « pré du vivier l'abbé».

Il n'y a pas beaucoup d'informations concernant le bâti de cette église. Le clocher était un campanile édifié fort probablement au centre de l'église et que l'on encourageait de mettre au bas de la nef en 1742.

François de Béreauville curé en 1648 avait une église entièrement couverte de paille, tant sur le chœur que la nef. François le Nourry est prêtre habitué en 1649 puis prêtre vicaire en 1662. La cure est transférée à Pierre Bonté en 1663. Michel Lenourry est le desservant de la paroisse à partir de cette date puis deviendra curé en 1672 où dit on l'église est suffisamment entretenue à la réserve d'y faire recouvrir la nef. L'église est à la visite suivante en bonne réparation, par contre le pignon du chœur ne tient qu'avec des poteaux appuyés contre ce mur. Le bas de la nef était éclairé par une fenêtre dont la vitre devait être rétablie. Il est demandé en 1674 de faire raccomoder la tour qui risque de tomber dans l'église. La couverture du midi est en mauvais état. Les réparations se sont en 1675. On travaille à la tour en 1680. L'église est jugée toute pauvre par l'archidiacre en 1681et en 1682. Il est ordonné de travailler de nouveau à la tour en 1683 afin que l'eau qui tombe ne touche pas la charpente de la tour et ne pourrisse pas le

Hambye : quelques lignes à propos d'un dais

J'avais présenté pour la visite de l'église de Hambye le dimanche après-midi 21 août 2016 une sélection d'ornements liturgiques (chapes, chasubles) et de pièces très évocatrices comme la veste du Suisse.

Il y avait aussi parmi elles les éléments d'un dais en drap d'or et une chasuble dans la même matière sortis des ateliers Houssard d'Avranches qui n'échappèrent aux yeux attentifs des anciens pour qui tout cela rappelait de grands évènements paroissiaux. Outre cet aspect, il n'est pas si fréquent de découvrir une authentification des ornements liturgiques acquis par les paroisses pour compléter, remplacer la garde-robe du chasublier et du chapier. En effet les descriptions sont très lacunaires et se limitent à spécifier l'acquisition d'ornement de couleur : blanche, rouge, violette, verte, noire, rose, or. Il est en effet utile de rappeler qu'il existe un code des couleurs liturgiques :

Blanc : pour les fêtes de Noël, Pâques, Trinité, Jésus, Vierge, anges et saints non martyrs ;

Rouge : pour les fêtes de Pentecôte, de la croix, des martyrs ;

Violet : pour les fêtes du temps de l'Avent, du Carême, les Quatre-temps, les Rogations , les célébrations d'intention spéciale ;

Rose : pour remplacer le violet aux dimanches de Gaudete (3e de l'Avent) et de Loetare (4e de Carême) ;

Vert : pour les temps ordinaires qui suivent l'Epiphanie, la pentecôte et les temps de l'espérance et des moissons ;

Or : qui peut remplacer le blanc, le rouge et le vert ;

Noir : pour la fête du Vendredi saint et la liturgie des défunts.

Chaque ornement était composé d'un ensemble de pièces coordonnées issues d'une même commande : manipule, étole, chasuble, dalmatique, tunique, chape, voile huméral, bourse, conopé. En effet les couleurs s'imposaient pour le célébrant, diacres, chantres avec chapes ; en plusieurs endroits : lieu de la parole, de la réserve eucharistique.

Le dais est réservé aux processions. Chacun peut se souvenir des fêtes Dieu (processions au Saint Sacrement), fêtes des Rogations. Le Grand sacre de Villedieu en est une belle illustration.

Le dais, objet de cet article se compose de quatre côtés confectionnés en drap d'or qui sont illustrés d'appliques cousues et au centre desquels sont disposés des médaillons quadrilobés remplis de losanges brodés et garnis de fils rouge et illustrés des images : de la représentation de Notre Dame de Hambye, dit-on dans le livre paroissial ;

de l'écu blasonné des Paisnel de Hambye d'or à deux fasces d'azur et neuf merlettes de gueules 4/2/3 (normalement en orle mais ici avec un peu de fantaisie, mais c'est un travail d'artiste) ;

des initiales de Saint Pierre et de Saint Paul avec les attributs qui les caractérisent, c'est-à-dire : l'épée pour Saint Paul et les clés pour Saint Pierre ;

du trigramme christique IHS (Iesus Hominum Salvator : Jésus sauveur des hommes).

Le dais a été commandé spécifiquement pour recevoir dignement l'évêque de Coutances et d'Avranches. Il fut inauguré par l'évêque lui-même Mgr Abel Anastase Germain, le 31 mai 1889.

Le curé de la paroisse n'hésite à dire que monsieur Houssard, vint lui-même du Mont-Saint-Michel pour voir la Vierge de Hambye.

Curieusement cette Vierge est beaucoup plus proche de la Grosse Notre Dame de Hambye qui est conservée à l'abbaye du Mont-Saint-Michel. Alors ce mot « du Mont-Saint-Michel » ne serait-il pas plutôt « au Mont-Saint-Michel » pour modifier quelque peu le sens de la phrase où en effet monsieur Houssard, demeurant à Avranches se serait rendu pour voir la « Grosse Notre dame ».

L'expression pourrait sembler vulgaire pour parler de la Vierge mais il n'est aucune fait allusion à sa taille mais simplement à la dimension de la pierre calcaire dans laquelle elle a été créée.

Trigramme christique IHS (Iesus Hominum Salvator).

St Pierre et de St Paul avec les attributs qui les caractérisent, épée pour l'apôtre Paul et les clés pour l'apôtre Pierre.

Ecu blasonné d'or à deux faces d'azur et neuf merlettes de gueules , normalement en orle.

Notre Dame de Hambye (Vierge à l'enfant)

Chasuble

lambris. Il y a 26 communiants en 1685 et l'église est selon le visiteur marquée par la pauvreté. Le tabernacle est en assez bon état en 1686 et le trésor n'a en 1687 que 7 livres et 10 sols de rente qui sont rentrées. L'église est toujours très pauvre en 1688, l'autel est dépouillé, sans contretable et le tabernacle très petit et peu propre. Nous plaignons dit l'archidiacre d'autant plus cette pauvreté que le sieur curé nous assure qu'il va y faire travailler selon ses moyens. Il y a des réparations à faire aux vitres et en particulier à celle du bas de la nef. Il est nécessaire de faire travailler au mur où est appuyé l'autel. C'est l'église la plus pauvre de notre archidiaconné qui aurait besoin d'être restaurée par quelques personnes de piété. Il y a néanmoins quelque argenterie : calice, soleil, petits vases aux saintes huiles. Maître (Chirhel) est curé en 1691. Il y a 100 communiants et tous ont satisfait à leur devoir pascal. L'église de nouveau qualifiée comme la plus pauvre de notre archidiaconné et peut être du diocèse est en mauvais état tant du côté de la couverture que du vitrage et le principal autel est dépouillé de décoration. Maître Michel Lenourry est revenu à la cure en 1692. Ce lieu saint dans le pitoyable état où nous le trouvons a plus l'apparence d'une grange mal entretenue que d'une église et nous pouvons dire que tout y est à désirer tant au dehors qu'au dedans et s'il est d'autant plus difficile d'y pourvoir qu'on nous assure que la paroisse est pauvre et les habitants sans aucune commodité. Le mur sur lequel est appuyé le principal autel est soutenu par des poteaux, la couverture est en mauvais ordre et les autels ne sont plus en état de service. On est dans la nécessité de se servir de suif pour toutes lumières. On nous a assuré que la sage femme acquitte dignement son devoir. Louis Cordon est curé en 1709. Les fossés du cimetière ont besoin d'être réparés ainsi que les eschaliers.

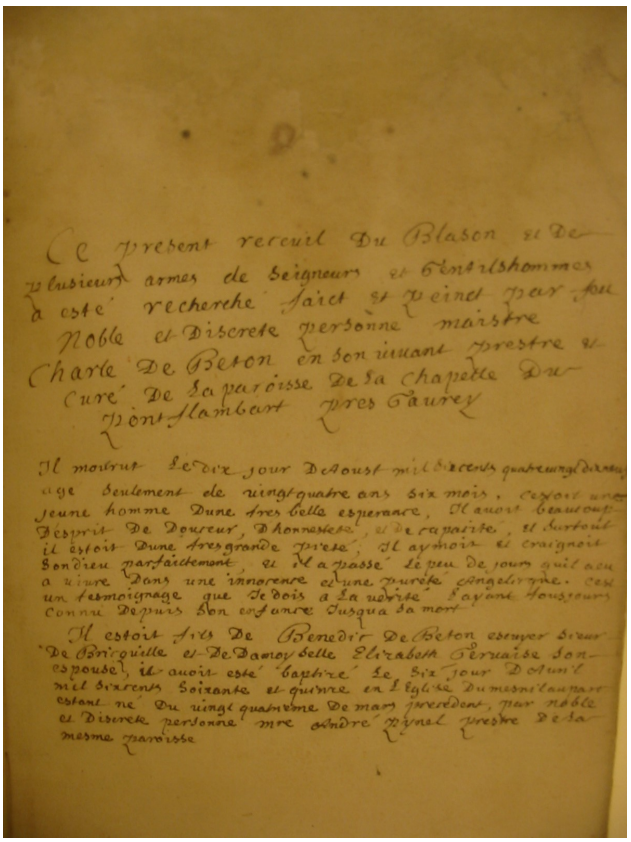

Ce present recueil Du Blason et De plusieurs armes de Seigneurs et Gentilshommes a este recherche faict et peint par un Noble et Discrete personne maistre Charle De Beton en son viuant prestre et Curé De Sa paroisse De Sa Chapelle Du Pont Flambart pres Laurey

Il mourut Le dix jour Daoust mil Sincents quatreuingdeux age Seulement de vingtquatre ans six mois, c'estoit un jeune homme Dune tres belle esperance, Il auoit beaucoup D'esprit De Douceur, D'honnestete, et de capacite, et surtout il estoit Dune tresgrande prese, Il aymoit et craignoit Son dieu parfaictement, et il a passé Le peu de jours quil a eu a viure Dans une innocence et une pureté angelique. Cest un tesmoignage que Je dois a sa vertu Jayant toujours Connu Depuis Son enfance Jusqua sa mort.

Il estoit fils De Benedict De Beton escuyer Sieur De Briquille et De Damoyselle Elizabeth Gervaise Son espouse, il auoit este baptise Le Six jour D'aouste mil Sincents Soixante et quinze en L'Eglise Du mesnilaupart estant ne Du vingtquatrieme De mars precedent, par noble et Discrete personne mre andre Mynel prestre De la mesme paroisse

La couverture de paille d'être réparée au midi. Le tabernacle du grand autel n'est pas doublé et les autels sans aucune décoration. Mettre une ferrure aux fonts baptismaux. Pierre Encoignard fait tout le bien qu'il peut à cette église. Pierre Chastel est curé en 1711. Il est nécessaire de faire un plancher de bois sous le clocher et de refaire les bancs de la nef et du chœur. Les choses évoluent un peu en 1713 où trois devants d'autels ont été faits d'augmentation et les livres du chœur reliés. Le vieux plancher du clocher est en très mauvais état et il est nécessaire de mettre un tabernacle au grand autel. Le curé est très indisposé en 1714, il fait venir un prêtre pour dire la sainte messe le dimanche. Les toitures sont très endommagées et les pluies qui tombent gâtent tout. Il n'y a que quatre chasubles. Nous espérons un ciboire pour conserver les saintes hosties qui ne sont conservées que dans de petites custodes. Pierre Chastel continue de faire ce qui est en son pouvoir en 1715. Toutes choses au dedans y sont très pauvres mais entretenues proprement. Le plancher des cloches est à demi rompu. Le clocher est prêt à tomber en 1716. Les choses se dégradent puisque tout y est mal propre. Il n'y a pour tout vases sacrés qu'un calice d'argent, un soleil et deux petites custodes pour porter le saint viatique. Le grand autel ne possède qu'un vieux tabernacle et les deux autels de la nef sans aucune décoration. Michel d'Urville semble s'est dignement acquitté de sa fonction de trésorier en 1717. Tout est pauvre dans l'église mais en état. Pierre Encoignard dit être saisi d'un gros contrat de donation fait par le sieur Ferrand, prêtre. L'archidiacre, monsieur Douët, grand vicaire, lui remet 10 livres 12 sols 6 deniers ce dont il va faire un bon usage en faveur de son église. Le grand autel a besoin d'un tabernacle et d'un tableau en 1719. Vingt livres seront données au sieur curé pour l'augmentation et la dite réparation. Une chaire serait utile en 1721. Pierre Chastel est toujours curé en 1723. Le cimetière est en état ; la couverture de l'église n'a besoin de réparations que pour les dégats causés par la tempête. Le dedans de l'église est très propre et dans la pauvreté. Il n'y manque que de faire paver le chœur et l'allée de la nef et de faire faire deux portées de plancher sur la nef. Michel Durville acquitte toujours bien sa fonction de trésorier en 1724 et en 1725. Pierre du Chastel abandonne sa cure en 1728 il est remplacé par Bernardin Alexandre desservant en 1729. Jullien Encoignard sera curé en 1731. Il est demandé d'ôter les deux autels de la nef bien inutiles et très mal décorés en 1742. On a fait

marcheurs. J'en fus convaincu une nouvelle fois avec l'expérience de l'hôtel Morel où la section de chemin avait disparu. Nous empruntons en conséquence la voie de gauche qui nous emmène en direction de la Castellière. Nous restons sur le godron, passons la Basse Séroudière puis le Frestel où le balisage jaune qu'on ne voyait plus réapparait.

Nous quittons cette voie, à la hauteur d'une quinzaine de mètres avec le croisement de la départementale D 89 « du GRP des fondeurs de cloches ». Nous reprenons contact avec un chemin de terre taluté qui nous entraîne vers la Rouillerie ou la Roullerie selon le panneau local. Le chemin que l'on maintient tout droit se transforme en voie goudronnée puis à nouveau en chemin de terre dans une zone nettement plus humide. Nos regards sont attirés par de fins plissements de grès, particularité géologique qui mérite notre attention. Le chemin creux cède la place à une voie plus large et encaissée d'usage plus fréquent. Un décrochement sur notre gauche fait penser à une mare ancienne mare comblée. Une autre belle prairie humide sur notre droite. Deux barrières de bois retiennent à nouveau notre attention car elles sont façonnées selon deux techniques différentes, la première est du bocage coutançais ou saint-lois tandis que l'autre rappelle le Cotentin. Nous traversons le croisement du Hamel-es-Monniers où se dresse en face de nous, sur la voie que nous allons emprunter, une croix de chemin avec un dé et une première moitié de fût ancien et un croisillon avec sa tablette plus moderne. Notre chemin entame une longue descente en direction du bourg de Percy dont on découvre la silhouette de l'église Saint Jean-Baptiste. Le paysage de bocage s'ouvre très largement en cet endroit et des perspectives permettent d'apercevoir l'éolienne de Sourdeval-les-Bois et les maisons de la partie haute dudit bourg. Nous arrivons à l'ancienne station de monte de Percy. Nous traversons avec prudence la route départementale pour emprunter la

Premiers pas des randonneurs dans l'une des rues percyaise.

Polypodes communs appelés réglisses des bois.

Liane de Morelle (Solarum dulcamara, douce-amère) avec ses baies vertes et rouges, très toxique mais tellement belle.

La plaque ancienne commémorative des combats de 1944 pour la libération

naturellement à la Révolution française les traits de cette femme, plus ou moins combattive, coiffée du bonnet phrygien (bonnet que portaient les esclaves affranchis), prit la place du roi et devint l'emblème de la République. A partir de 1848 la balance y est souvent associée comme symbole de l'égalité et lorsque ses mains se rejoignent, elle en exprime la fraternité. La liberté guidant le peuple (tableau de Delacroix) lors des manifestations de 1830, démontre son rôle fédérateur lors de ces terribles journées d'émeutes. C'est à partir de la 3e République en 1870 que Marianne entre dans les mairies et les écoles. Elle est parfois représentée avec la couronne de chêne et de laurier qui remplaça le bonnet phrygien. Marianne est la représentation symbolique de la mère patrie fougueuse, guerrière, pacifique, nourricière et protectrice.

Le groupe se dirigea ensuite à la chapelle Saint Jean-Baptiste où s'exprimèrent les premières voix citoyennes dans cet édifice où se réunissaient les élus de Gavray-village.

Puis le groupe découvrit l'ancienne gendarmerie puis le collège et le groupe scolaire primaire. Ce grand immeuble participe également à la structure urbaine de Gavray. Son aliénation fut prononcée le 29 juillet 1961 par le Sous-préfet de Coutances. Les Domaines en firent une estimation de 15000 nouveaux francs. Le Conseil municipal décida d'en faire l'acquisition et l'achat se fit chez maître Gesmier, notaire à Gavray le 6 janvier 1962 suite à la déclaration d'utilité publique. Les bâtiments et terrain de 21, 84 ares (A 527, 529, 532bis) doivent servir à la construction de logements pour les instituteurs et de classes pour le collège d'enseignement général. Les dépendances de cette gendarmerie resteront au service de la gendarmerie jusqu'à la construction des nouveaux locaux (30/8/1962).

La précédente gendarmerie se situait rue de la Potrie (ou de la poste) perpendiculaire à la route de Saint-Denis-le-Gast. Elle fut convertie en l'asile Saint Antoine. Plusieurs baux de cette maison sont enregistrés, le 1er par exemple, le 19/8/1842 (enregistré le 2/12) d'une maison par Eudes, propriétaire, pour le casernement de la brigade de gendarmerie à cheval de cette résidence de Gavray. Cette maison est située au centre du bourg, rue de la Patée (SSP, 3 Q 4227, folio 172). Le second du 12/6/1851 (enregistré le 29/7) au profit de Paul François Dadure, huissier à Gavray, à François Dominique Plaine, Sous-préfet à Coutances représentant le Département de la Manche, d'une maison située à Gavray pour casernement de la brigade de gendarmerie près de l'église, moyennant 775 francs (3 Q 4156). Un 3e bail, daté du 20 août 1869 (enregistré le 17/12) toujours au profit de Paul François Dadure propriétaire à Percy, pour le Département précise l'organisation intérieure de l'immeuble qui se consiste en : 3 salles, 3 chambres, 3 cabinets, 1 jardin, une autre salle, deux celliers, une chambre de sureté, quatre cabients, trois greniers et appartements divers, le tout pour le casernement de la gendarmerie, moyennant 1000 ar an (3 Q 4181, folio 76). Un constat est fait à Gavray le 15 juillet 1874, de l'état du casernement de la brigade de Gavray (127 ED 2D2). En 1911, une vente du 15 juin, par François Emile Brodin, ancien notaire, et Berthe Lucie Grimaux est faite au profit Joseph Julien Gilles Marie, prêtre à Saint-Denis-le-Gast, de la propriété ayant composé l'ancienne gendarmerie (A 231-232), origine Paul François Dadure, décédé à Percy le 12/3/1882 (ACP Gavray, volume 191, folio 88.

Le nouveau groupe scolaire dont la réflexion sur la conception commença en 1995 reçut l'accord du Conseil municipal en juillet 1997 est situé à proximité du collège d'enseignement général. Il est ouvert à la rentrée scolaire 1999 et accueille l'ensemble des élèves de maternelles et du primaire. Le responsable de la cellule des constructions publiques à la DDE de la Manche, monsieur Lebeury, dépose un dossier sur la construction d'un groupe scolaire à Gavray, le 7 mars 1997. La question d'un regroupement pédagogique intercommunal est délibérée au Conseil municipal le même jour. Il concerne les communes du Mesnil-Amand, Mesnil-Garnier, Mesnil-Rogues, Montaigu-les-Bois, Sourdeval-les-Bois, Ver dont les enfants sont scolarisés à Gavray.

Le Conseil municipal de Gavray fait le 1er août 1997 un appel à la concurrence pour la maîtrise d'œuvre de la construction du groupe scolaire. Il fait le 24 octobre suivant le choix du maître d'œuvre parmi les quatre candidats et c'est le duo Dominique Leverd et Guy Prével, architectes, qui l'emportent, moyennant un coût d'objectif évalué à 6,5 millions de francs.

Puis de ces lieux le groupe prit la direction de la perception, un beau bâtiment de la fin du 18e siècle qui fut légué à la commune de Gavray. Le linteau apporte une première indication sur son origine « F.P.ELIZABHET/ MARTIN1774 ». Jean Richard Letenneur et Françoise Foy Suzanne Lefranc en étaient propriétaires. L'immeuble fut transmis aux filles héritières le 29 avril 1813 puis à Jeanne Foy Letenneur épouse de Pierre Simon en 1816. Les élus décident le 25 septembre 1959 vu l'état de vétusté de l'immeuble de procéder à sa réfection intérieure d'après un devis de 4 079 038 francs établi par l'architecte Rose (27/11/1959).

Un passage par l'asile des vieillards, le bureau de poste s'imposait. Ce fut aussi l'occasion d'évoquer la naissance des ces services publics et pour certains leur départ localement.

.

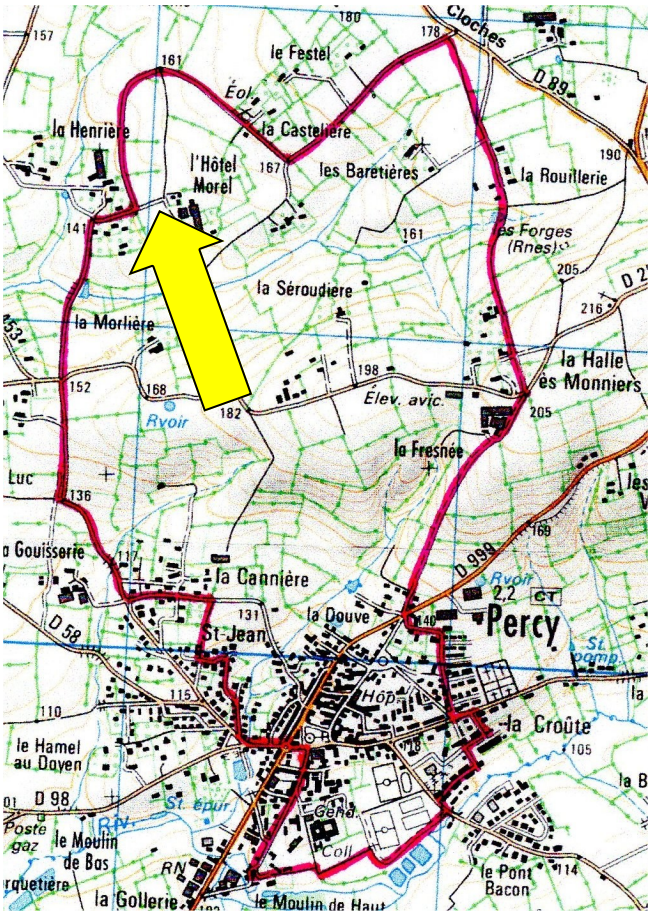

Premiers changements notables depuis la création des itinéraires de randonnées à Percy avec la perte de la portion de chemin de terre de l'Hôtel Morel.

voie en sens interdit en face de nous. Cette voie

Boulangerie domestique avec de l'argile de couleur rouge pour confectionner a masse extraite localement.

permet de rejoindre la route de Montabot. Nous passons à proximité d'un bâtiment rural en pierre, situé à droite et remarquons une trappe haute composée de belles pierres de taille servant de montants et un appui mouluré. L'accès par le haut du cimetière se situe sur notre gauche. Nous quittons la rue de Montabold, traversons la rue du petit train, prenons le passage clouté pour traverser la route de Montabot et longeons le trottoir sur notre gauche avant d'emprunter la rue à droite permettant d descendre vers la Gièze. Nous empruntons la rue de Bath, la rue du Pont Bacon et arrivons à la hauteur de la route du Chefresne que nous traversons pour ensuite emprunter la promenade du bâtonnier Marcel Grente (1894-1994) non sans avoir jeté un coup d'œil au lavoir dudit Pont Bacon. La promenade, un chemin empierré longe la Gièze, les anciennes lagunes puis peu à peu remonte, contourne les équipements du plateau sportif. Nous entrons ensuite dans un chemin de terre, très agréable, qui débouche au moulin de Haut, dont le bruit de la chute d'eau est bien perceptible. Nous allons découvrir la façade du moulin puis revenons sur nos pas. Nous empruntons la voie permettant de remonter vers la place, longeons le presbytère, l'hôtel de la poste, de style balnéaire, les maisons d'état et nous atteignons notre point de départ.

Prairie humide

En conclusion:

La boucle, à l'exception de la mauvaise surprise de l'Hôtel Morel n'apporte pas de commentaires spécifiques de la part des marcheurs. Les quelques portions de chemins de terre sont bien éparés. Nous y constatons aussi, mais cela n'est pas spécifique à Percy et se vérifie sur de nombreux parcours de plus en plus de déchets laissés (bouteilles plastiques, canettes, emballages d'aliments, etc.) qui font davantage référence aux incivilités des marcheurs eux-mêmes.

de fournir à la population la farine nécessaire à sa subsistance. L'église Saint Pierre de Boisyvon est placée en 1221, par Nicolas de Boisyvon, sous le patronage des Génovéfains (chanoines de Sainte Geneviève) de l'abbaye de Montmorel de l'ordre de Saint Augustin (Poilley) puis laïc sous celui des seigneurs du lieu à partir du 18e siècle. L'ordre a été fondé par le Cardinal de la Rochefoucauld, abbé commendataire de Sainte-Geneviève de Paris. Elle relevait du doyenné de Cuves, de l'archidiaconé de Mortain au diocèse d'Avranches. Au civil : élection d'Avranches, bureau de Villedieu, sergenterie Benoist.

C'est un édifice tout en longueur - rythme des toitures – achèvement du chœur en 1716 (prolongement) « fait par les soins du sieur Delaforestrie, procureur de roi à Avranches en 1713 » - chapelle seigneuriale à la croisée du transept démolie et remplacée par une chapelle 19e (chapelle sud édifiée en 1856, chapelle nord en 1863) – chapelle de la Vierge faite avant 1630 par les soins de maître Sanson de Boisyvon (la fresque murale qu'elle contenait a disparu lors de la reconstruction) - bas de la nef portant dédicace « 1633 P Laurence CD » (Pierre Laurence prêtre curé de ce lieu, 1633) –tour-clocher « fait à la diligence de Forestrie en 1700 » (préciser que les contreforts sont disposés en diagonale) - écu écartelé de de la famille de Boisyvon et de La Belière (Claude de la Bellière épouse de Pierre IV de Boisyvon) se composant d'un écu palé (bandes verticales) à 6 pièces d'argent et d'azur et d'un écu d'argent au chef de sable portant deux molettes d'argent. Il y a en 1771 un marché pour la confection du maître-autel " nous soussignés François Grandguillot curé de la paroisse de Saint Pierre de Boisyvon, diocèse d'Avranches, par Vivier prestre de la ditte paroisse et Pierre Odé menuisier sculpteur de la paroisse de Saint-Denis-le-Gast, diocèse de Coutances, sommes convenus de ce qui suit. Scavoir que moy susdit Odé me suis obligé de faire et fournir à l'église de Boisyvon le maître-autel entier bombé, les marchespieds dudit autel, tabernacle, exposition, portes de sacristie, deux statues de quattre pieds de haut ou environ, scavoir l'une de saint Pierre apôtre avec une clef, l'autre de saint Antoine ».

Le château de Montbray est situé au bas du bourg, sur un rocher, près duquel trois petites rivières se réunissent pour former la Drôme, affluent de la Vire. Jusque vers le milieu du 19e siècle ces ruisseaux alimentaient un vaste étang et remplissaient d'eau les fossés d'enceinte : étang et fossés ont été convertis en prairie. On accédait à la motte féodale que par un pont-levis, maintenant remplacé par de la terre rapportée (au bocage normand, n° 110, janvier-mars 1939). Charles Duhérissier-de-Gerville, notre célèbre archéologue, dit ceci, je cite le texte publié dans les MSAN (mémoires de la société des antiquaires de Normandie, « le château est au bas du bourg de Montbray, sur un rocher peu élevé, au bord d'un ruisseau qui sépare les départements de la Manche et du Calvados. La motte et l'emplacement sont aisés à reconstruire bien qu'il reste peu de traces des anciennes fortifications. Le côté le plus fort semble avoir été celui du ruisseau qu'on faisait aisément déborder pour empêcher des approches et pour remplir les fossés. Je ne vois pas qu'il ait soutenu de siège. L'enceinte parait été considérable. Le centre de cette enceinte est aujourd'hui occupé par une habitation qui a été la résidence des derniers barons et qui est maintenant habitée par monsieur de Gaupuceau, membre du Conseil d'arrondissement de Saint-Lô » (MSAN, tome 5, pages 195-202). Le cadastre napoléonien daté de 1826 dans sa section B 3e feuille sous les numéros 785-787 montre tout d'abord une motte castrale (naturelle ou artificielle) bien distincte des maisons de l'habitat groupé formant le bourg de Montbray. Sur cette plateforme haute est édifié un ensemble de constructions composant le château lui-même avec ses avant-corps d'entrée principale à fronton et les dépendances situées sur le devant du château fermant en partie la cour centrale. Ces dépendances forment deux ensembles distincts : un petit corps de bâtiment, en entrant à gauche, et un second corps de bâtiments formant un angle ouvert, en entrant à droite. Ce dernier se prolonge à son extrémité la plus éloignée par une tour ronde assez importante dont une partie de la section ronde se trouve à l'extérieur de la muraille qui soutient les flancs du plateau. Une autre tour circulaire, isolée, est édifiée, de la même façon, à l'extrémité du pignon du château à gauche en entrant. Tous ces bâtiments formant les dépendances du château avec les deux tours sont assis sur les extrémités de la plateforme haute dudit château dans le prolongement de hauts murs qui s'ancrent sur le pourtour de cette plateforme. Le château lui-même est formé d'une vaste longère, percé de grandes baies, avec une entrée monumentale. Des lucarnes de pierre à frontons semi-circulaires rythment les toits. L'escalier monumental : l'avant-corps saillant du château renferme la cage dans laquelle est édifié ce monumental escalier façonné dans le granit blanc des carrières du Gast ou de sa région. Une main-courante en pierre de taille dotée de balustres circule sur tout le pourtour des degrés de l'escalier rythmé de paliers carrés. Un important jour au cœur de la réalisation permet d'éclairer. Chaque degré se compose d'une marche et d'une contremarche. Plusieurs agrafes ont été utilisées pour stabiliser l'assemblage de pierre de taille. Des colonnes renflées sur tablettes et bases sont disposées aux quarts de l'assemblage. Le château est vendu le 20/10/1949 par Françoise Marie Caroline Blondin-de-Saint-Hilaire, veuve de Roger Georges François Marie Choury-de-la-Vigerie, demeurant à Paris (née à Ysaux, dans la Somme, le 3 octobre 1897) à la commune de Montbray comprenant : château, cour, parterres, avenue, terrains et prés, jardin légumier (section B 784-789, 798-802, 875, 1190, 1192) d'une superficie totale de 2 hectares 30 ares 7 centiares. Voir Tribunal d'instance de Saint-Lô du 9/12/1948, et succession de Louis Eléonore Marie de Billeheust-d'Argenton, décédée le 27 janvier 1942 (ACP Villedieu, volume 271, folio 16). Des travaux de réparation et de construction pour y installer les écoles et la mairie sous les plans et devis de l'architecte Dubreuil moyennant 2 022 000 francs dont 787 855 francs de dommages de guerre et le reste de 9 025 923 francs (folio 8).

A suivre…

Association de sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

N° SIRET : 801 053 380 00011

Téléphone : 02 33 61 45 49
Portable : 06 87 56 35 58
patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

patrimoinevaldesienne.fr

faire un lambris des deux côtés du maître autel pour former derrière une sacristie. Nous apprécions, dit le visiteur, ces changements qui font un bon effet et rendent l'église plus propre qu'elle n'a jamais été. Nous exhortons les paroissiens à mettre le campagnier au bas de la nef. Jean Lecour est curé en 1747 et François Démont trésorier. Le pignon du chœur est en très mauvais état et on demande qu'il y ait des ornements neuf de toutes les couleurs pour remplacer les vieux qui sont très pauvres. Charles Bissson est trésorier en 1751. Un document de 1759 précise que l'on est obligé d'aller faire les baptêmes à Saint André du Valjouais par le consentement de Mr de Villeroy, curé du lieu, à cause de réédification de l'église de Pont Flambart. De quoi pouvait-il s'agir ? Jullien Duval est curé en 1783. Un acte de réduction des obits en date du 03 février 1783 est conservé. Il concerne les fondations de :

Marin Hartain du 28 janvier 1655 ;

Gabriel de Brucourt, notaire, du 22 octobre 1688 ;

Robert Quesnel du 13 décembre 1690 ;

Marie Durosé du 18 octobre 1638 ;

Thomas Guillard, prêtre de Belval, du 03 septembre 1707 ;

Anne Guillard, devant Alix notaire de Guéhébert, 10 avril 1739 ;

Hortense Forjet femme Guillard, 29 septembre 1661 ;

Charlotte Cordon, veuve de Marin Hastin, 15 octobre 1666.

Il y avait 132 communiants en 1790.

Aubaire était maire de la commune en l'an III de la République. Jean Delamare signe un document en date du 02 septembre 1792 (4ème de la liberté) nous maire, officiers municipaux et procureur de la dite commune de Pont Flambart certifions que le sieur curé démissionnaire nous a déclaré n'avoir rien reçu de son prédécesseur ni de ses prédécesseurs. La commune (145 habitants en 1793) relevait du canton de Saint Denis le Gast (document du 01 08 1793). L'église saint Ouen de Lengronne profita du mobilier récupéré dans l'église saint Nicolas et notamment les statues de saint Nicolas évêque, saint Etienne et saint Marcouf. La tradition affirme que la croix du cimetière de Pont Flambart s'élève désormais sur la route de Gavray-Lengronne au lieu dit « la croix Daniel ».

L'association est fédérée à : La Fondation du Patrimoine, la Société pour la Protection des Paysages et de l'esthétique de la France, la Fédération Patrimoine Environnement, la Fédération des Moulins de France, le Pays d'Art et d'Histoire du Coutançais, la Commission départementale du Conseil général de la Manche pour la sauvegarde des cimetières, la fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire « Arts et mémoires des cimetières de la Manche » et des associations locales.